



Madame Agnès Pannier-Runacher  
Ministre  
Ministère de la Transition énergétique  
246 Boulevard de Saint Germain  
Paris 75007

Paris, le 17 juin 2022

MARTINE BERTHET

*Nos réfs : MB/PS*

SENATRICE DE LA  
SAVOIE

*Membre de la  
Commission des  
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la  
délégation sénatoriale  
aux entreprises*

*Présidente du groupe  
interparlementaire  
d'amitié  
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE  
DEPARTEMENTALE DE  
LA SAVOIE

*Canton d'Albertville 1*

*Présidente de la 5ème  
Commission*

Madame la Ministre,

Je me permets de solliciter votre attention concernant le projet de desserte en gaz de la Tarentaise que l'Etat, les industriels, GRTgaz et les élus locaux mènent depuis 2019.

En effet, cela fait tout juste six mois que le groupement d'autorités concédantes « Tarentaise Energies de Demain » s'est constitué en vue de créer un service public de distribution de gaz dans les communes de Moûtiers, La Léchère, Grand Aigueblanche et Saint Marcel. Ce projet se fonde aujourd'hui sur des bases solides. M. le Maire de Moûtiers, Fabrice Pannekoucke, a présenté un dossier de demande de financement au nom des quatre communes concernées auprès de l'Etat, de la Banque des Territoires, de la Région et du département de la Savoie. Une réunion a d'ores et déjà eu lieu le 2 juin dernier, rassemblant le préfet, les élus de la Savoie la Banque des territoires, GRTgaz et les sociétés HYmpulsion, Tokaï Cobex Savoie et MSSA, afin d'aborder les différentes perspectives de financement.

Dans le contexte économique et géopolitique actuel, il est déterminant de mener à bien rapidement cette extension du réseau GRTgaz. Elle répond aux enjeux écologiques et économiques du moment en diminuant l'impact sur l'environnement et en créant de l'investissement et des emplois. La desserte de gaz satisfera effectivement en priorité les besoins des industries présentes dans la vallée, dont notamment les sociétés Tokai Cobex qui produit du carbone et du graphite synthétique, l'industriel Métaux Spéciaux (MSSA) ou le producteur de silicium FerroPem, et leur permettra de diminuer leurs émissions de CO2 et de remplacer leurs consommations en fioul et propane par du gaz naturel et du biogaz, conformément à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2019 – 2028. Cette dernière rappelle que si le gaz naturel est une énergie fossile, elle émet cependant moins de gaz à effet de serre, et constitue donc une amélioration par rapport au fioul et au propane. La technologie des tuyaux en polyéthylène



rendra ensuite possible l'alimentation et l'injection dans le réseau existant de biogaz ou d'hydrogène. Je soutiens donc vivement la démarche de M. le Maire Fabrice Pannekoucke et espère, pour nos industries et nos ménages, qu'elle aboutira au plus vite.

Comptant sur votre écoute et votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, identifying the signatory as Martine Berthet.

Martine Berthet